

Chapitre 4 : La Seconde guerre Mondiale : 1939-1945

V) Résistance française et Libération

1) En 1940, les premiers résistants.

a) Le 18 juin 1940, le général Charles de Gaulle, qui a quitté la France pour l'Angleterre, lance un appel à la radio de Londres, la BBC, pour que le combat continue. Il recrute une petite armée composée de Français : les Forces Françaises Libres (FFL).

b) En 1940, une grande majorité de la population fait confiance à Pétain, mais quelques individus commencent à s'opposer aux Allemands et au régime de Vichy, en publiant des tracts et des journaux clandestins ou en préparant des évasions vers la zone libre. Les premiers résistants sont partagés en de nombreux mouvements qui n'ont pas de contacts entre eux.

2) De Gaulle prend la tête de la Résistance

a) L'invasion de l'URSS par l'Allemagne amène une grande partie des communistes à entrer dans la Résistance. Ils organisent des attentats contre les Allemands. A partir de 1943, beaucoup de jeunes fuyant le STO, gagnent le maquis et commencent la lutte armée contre Vichy et l'occupant.

b) En 1941, de Gaulle envoie Jean Moulin en France, pour unifier la Résistance et la placer sous son autorité. En mai 1943, Jean Moulin tient dans la clandestinité la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) qui comprend des délégués de tous les mouvements de résistance et des anciens partis et syndicats. Le CNR reconnaît de Gaulle comme le véritable chef de la France résistante.

3) La libération de la France

a) En juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie puis en août, en Provence. Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) se mettent alors à harceler les troupes allemandes qui, en représailles, massacrent des civils.

En août, Paris est libéré par les résistants et la division FFL du général Lederc qui a débarqué avec les Alliés ; le 26. Le général de Gaulle descend triomphalement les Champs-Élysées.

b) Alors que la population se venge des collaborateurs, de Gaulle prend la tête d'un gouvernement provisoire formé de résistants. Les représentants ramènent l'ordre dans les provinces et l'épuration (jugement des collaborateurs) est désormais menée selon des procédures légales. Pierre Laval est jugé et condamné à mort, mais Pétain est gracié par de Gaulle en raison de son âge.